

UNITE PASTORALE DE LA VALLEE DES BAUX

Fontvieille ; Le Paradou ; Les Baux de Provence ; Maussane ; Mouriès

BULLETIN AVRIL 2021

CONTACTS

P. Joseph : 06 78 17 51 91
P. Léonard : 06 18 47 13 07
D. Stéphane : 06 79 89 12 48
Bureau : 04 90 54 30 23
mail:updesalpilles@gmail.com

ACCUEIL

Maussane
Mercredi 9h30-11h30
Fontvieille
samedi 10h00-11h30
Mouriès
mardi 9h30-11h30

PERMANENCES DU CURE

Mouriès
mercredi 9h30- 10h30
Fontvieille
jeudi 17h00 -18h30
Mercredi 10h00-11h30
(Père Léonard)
Maussane
samedi 9h00 - 10h30

MESSES DOMINICALES

SAMEDI

Le Paradou ~~18h30~~ 17h30

DIMANCHE

Mouriès 09h30
Fontvieille 11h00
Maussane 11h00

MESSES EN SEMAINE

Mardi

Maussane 09h, Fontvieille 09h30

Mercredi

Mouriès 09h Fontvieille 09h30

Jeudi

Maussane 09h - Fontvieille
~~18h30~~

Vendredi

Mouriès 09h00
les maisons de retraite 15h00

CONFESSIONS

Lors des permanences des
prêtres ou sur rendez vous

Pâques l'évènement qui change tout !

Le temps du Carême qui s'achève comme une belle montée vers Pâques, nous a permis de redécouvrir la place essentielle du Seigneur dans notre vie. Il y a 2000 ans, Jésus crucifié est ressuscité. Pour ses disciples commencent une nouvelle existence et un nouveau départ. Même si les conditions sont défavorables soyons les porteurs de joie du Christ ressuscité avec un nouveau départ.

Sachons donc être des « Ressuscités » ! Que se reconnaisse sur nous et par nous le visage du Ressuscité !



LA SEMAINE SAINTE DANS LA VALLEEDES BAUX

MARDI SAINT 30 MARS

**MAUSSANE : 15h00 Célébration Pénitentielle
& Confessions individuelles**

JEUDI SAINT 1^{ER} AVRIL

MAUSSANE : 17h30 Sainte Cène et la première communion adulte

VENDREDI SAINT 02 AVRIL

FONTVIEILLE 15h00:Chemin de croix et Passion du Seigneur
MOURIES : 17h30 Chemin de croix et Passion du Seigneur

DIMANCHE DE PAQUES 04 AVRIL

LE PARADOU : 06h30 Vigile Pascale

MOURIES : 09h30 Messe solennelle

FONTVIEILLE : 11h00 Messe solennelle

**MAUSSANE : 11h00 Messe solennelle Baptêmes d'adultes :
Maxime , Luana, Mathilde & Jean Baptiste**

Absence du Père Joseph

Le père Joseph prend ses vacances pour aller en Inde chez ses parents juste après Pâques. Il sera absent pendant six semaines. Il sera joignable en cas de besoin par mail jvettoonickal@gmail.com ou par WhatsApp au 0678175191 (GMT plus 5h30).



Vous aussi
**FAITES
GRANDIR
L'ÉGLISE**

Dîme, denier, gratitude du don ...

Dès le livre de la Genèse (Gn 28,18-22), Jacob prononce ce vœu :

« si Dieu est avec moi, si il me garde sur le chemin où je marche, si il me donne du pain pour manger et des vêtements pour me couvrir, et si je reviens sain et sauf à la maison de mon père, le seigneur sera mon Dieu. Cette pierre dont j'ai fait une stèle sera la maison de Dieu. De tout ce que tu me donneras, je prélèverai la dîme pour toi »

La loi de Moïse en fait un précepte par lequel (Nb 18, 20-21) la dîme est due aux lévites en échange du service qu'ils rendent, le service de la tente de la Rencontre. Plus tard, les prophètes doivent cependant rappeler la fidélité à l'Alliance en dénonçant l'hypocrisie d'un culte sans conversion du cœur (Am 4, 4-5).

Dans les évangiles, l'hypocrisie des pharisiens contraste avec l'attitude d'un Zachée, ou bien encore l'exemple de la pauvre veuve (Mc 12, 41-44) :

« car tous, ils ont pris sur leur superflu, mais elle, elle a pris sur son indigence »

Les premiers chrétiens sauront mettre en pratique ce partage fraternel, notamment éclairé par saint Paul dans sa seconde lettre aux Corinthiens :

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. »

Deux mille ans plus tard, nous, chrétiens, sommes très sollicités dans les dimensions caritative et missionnaire du geste de don, notamment durant le temps de Carême. C'est généralement la dimension ecclésiale qui est plus spécifiquement mise en avant dans les appels pour le denier de l'Église (la conscience d'être membre actif de l'Église et de participer à sa vie matérielle) en écho bien évidemment au cinquième commandement de l'Église catholique.

Ne négligeons pas cependant la dimension religieuse du don qui est d'abord et avant tout de la gratitude. Donner n'est en fait que rendre une partie des bienfaits que nous avons obtenus, même si c'est aussi le fruit de notre travail. Avoir un travail, n'est-ce pas justement déjà une grâce ?

plus sur le site internet, un enseignement du père Etienne Kern, prêtre du diocèse;

ref de la page <https://paroisses-aixarles.fr/valleedesbaux/actualites/flash-infos/26383-dime-denier-gratitude/>

Denier de l'église, pourquoi faire ?

Nous avons l'habitude de donner en paroisse, à la quête dominicale ou pour des offrandes particulières, ou sous forme de dons personnels. C'est la seule ressource de nos paroisses, qui alimente leur budget de fonctionnement annuel (et quelques investissements quand on le peut). Mais elle ne couvre pas la rétribution des prêtres au service de nos paroisses.

Le denier de l'église, dont la campagne 2021 démarre à l'issue du carême, est destiné au budget du diocèse dont la vocation principale est justement de pourvoir à tous nos prêtres, séminaristes, religieux, les jeunes comme les plus âgés, de l'archevêque au vicaire en paroisse, et de prendre soin des plus âgés. Faites lui bon accueil (enveloppes disposées dans toutes les églises, mais aussi par internet sur le site de nos paroisses ou sur le site du diocèse). Attention, désormais, à éviter les paiements en numéraire ... préférez le chèque, ou encore mieux, le virement par carte, ou encore encore mieux, le prélèvement automatique.

Les correspondants denier

ACCUEIL & ÉCOUTE

Qui que vous soyez,
quelque soit votre situation
et ce que vous souhaitez partager,
vous serez bienvenu(e) et écouté(e).



Accueil & Écoute "Cœur de Marie"

Presbytère de Fontvieille · Entrée cours H. Bellon (porte beige)

TOUS LES SAMEDIS DE 16H À 17H30

Ils sont inscrits au livre de Vie éternelle au mois de Mars

Mouriès : Micheline SIMON

Maussane : Annick CHATRAOUI, Eofracia BONTOUX

Fontvieille : Marcelle FAURE, Alain RABIER,
Christel CHIPON, Dino FEDERIGHI

<https://paroisses-aixarles.fr/valleedesbaux>